

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2022

RÉVÉLATIONS DES UBER FILES ET AU RÔLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DANS L'IMPLANTATION D'UBER EN FRANCE - (N° 295)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 6

présenté par

Mme Thevenot, M. Haddad, M. Rebeyrotte, M. Ferracci, M. Pierre Cazeneuve, Mme Spillebout,
M. Anglade, M. Rodwell, Mme Guichard, Mme Yadan, M. Lefèvre, Mme Berete, M. Rudigoz,
M. Weissberg et M. Ghomi

ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.